

Location Courte Durée



Roulez en toute sérénité le temps d'une journée, d'un week-end ou d'une semaine.
Destinée aux professionnels du transport, taxis, ESMS (Ehpad, IME, etc.), associations sportives, organismes de tourisme adapté : découvrez notre offre location courte durée.
Notre large gamme répond à tous vos besoins temporaires.

UNE LOCATION ADAPTÉE À VOS BESOINS PONCTUELS

Tourisme adapté, besoin temporaire d'accroissement de flotte,...

- 1 jour
- 1 week-end
- 1 à 2 semaines

DES ÉQUIPEMENTS ALLIANT CONFORT ET SÉCURITÉ

Vous offrez aux personnes transportées des véhicules répondant aux exigences de **confort et de sécurité**.

- Climatisation
- Rampe ou hayon
- Poignées
- Main courante
- Marchepied
- Etc.

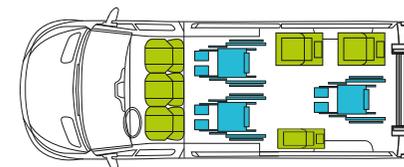
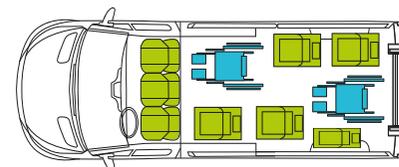
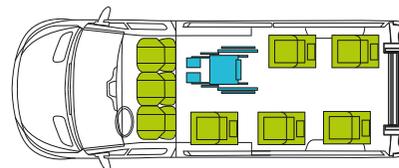
DES VÉHICULES ADAPTÉS ET MODULABLES

Disposez d'un **choix de véhicules récents et fiables grâce à un suivi et un entretien régulier.**

Berline, minibus, ludospace :
notre parc vous offre un large choix et de multiples configurations selon vos besoins.

- 1 à 9 places assises
- 1 à 5 fauteuils roulants
- Mixte places assises / Fauteuils roulants

EXEMPLES DE CONFIGURATIONS



Location Courte Durée



UN DEVIS SUR MESURE

Nous vous transmettons un devis sur-mesure selon :

- Le type de véhicule
- La durée de location
- Le kilométrage

CONTACTEZ-NOUS

03 22 52 65 86
location.normandie@synergihp.fr

03 22 52 65 86
hautsdefrance@synergihp.fr

03 83 51 10 20
location.sge@synergihp.fr

02 23 27 34 36
location.bretagne@synergihp.fr

04 37 72 30 45
location.ra@synergihp.fr

NOS TARIFS DE LOCATION COMPRENNENT

- Un forfait de 100 km inclus par jour de location
- Assurance du véhicule que vous louez
- Assurance du conducteur
- Possibilité d'ajouter d'autres conducteurs sans supplément.
- La responsabilité civile assurant les passagers transportés
- L'assistance automobile 7j/7-24h/24

CONDITIONS D'ACCÈS À LA LOCATION

- Avoir 21 ans
- Être titulaire du permis de conduire depuis 1 an (ou avoir suivi avec succès une formation de conduite)
- Utiliser le véhicule exclusivement pour du transport de personnes
- Adopter une conduite appropriée au gabarit du véhicule
- Remettre une caution de 2000 € par véhicule

